



2017-05-072-DAP

nomenclature: 3.6.3



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 MAI 2017

OBJET : DÉNOMINATION DE LA PLACE « ALEXANDRE VIRO »

L'an deux mille dix-sept, le dix-huit mai, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. HERVELIN, Mme BAULON, M. GONZALES, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, M. SALLABERRY, Mme MOUNIER, M. GARANS, M. COUTIER, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, Mme PERIMONY-BENASSY, M. SAUBIETTE, Mme MONTAUCET, Mme FAURE

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

M. LECERF	procuration à	M. HERVELIN
Mme PICAT	procuration à	Mme BAULON
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. LAURENT
M. AJA	procuration à	M. DUBERT
Mme BISBAU	procuration à	M. LAPEBIE
M. ROBLES	procuration à	Mme FAURE

ABSENTS:

M. POULAERT, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 24

23 (points n°2017-05-043-DR/FIN, n°2017-05-045-DR/FIN, n°2017-05-047-DR/FIN et n°2017-05-049-DR/FIN)

Nombre de pouvoirs: 6

Nombre de votants : 30

29 (points n°2017-05-043-DR/FIN, n°2017-05-045-DR/FIN, n°2017-05-047-DR/FIN et n°2017-05-049-DR/FIN)



2017-05-072-DAP - DENOMINATION « PLACE ALEXANDRE VIRO »

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que, dans le cadre de la réalisation de la Place Publique Centre Ville de TARNOS, il convient de procéder à la dénomination de cette place.

Durant l'année 2014, la municipalité a précisé les modalités du développement urbain du Secteur DUCLOS. Tout en considérant les caractéristiques de son environnement géographique et en référence aux orientations définies, le choix de promouvoir la réalisation d'un programme immobilier (partie sud du terrain Duclos) et l'aménagement d'une place publique (partie nord du terrain Duclos) a été validé.

Parallèlement à la conception d'un programme immobilier sous maîtrise d'ouvrage privée, la Ville de TARNOS a souhaité concevoir un aménagement public de type Place sous maîtrise d'ouvrage communale.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de dénommer cette dernière du nom de « **Place Alexandre VIRO** », rendant ainsi hommage à cet ancien ouvrier des Forges de l'Adour, syndicaliste et acteur de la fraternité et de la solidarité avec les métayers du Bas-Adour, et qui a consenti à beaucoup de sacrifices pour ses idées de justice et de progrès.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2121-29, L.2212-1, L.2212-2 et L.2213-1,

DELIBERE

DENOMME « Place Alexandre VIRO », la future place publique du centre ville.

Vote: 30

Pour: 30

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 19 mai 2017

Le Maire

